

## Inscriptions en 1<sup>re</sup> année rentrée 2017



Réunion d'information sur la procédure et sur les projets éducatif et pédagogique ce jeudi 2 février à 19h30 en la salle des fêtes du collège.

(entrée pavé de Soignies)

La période d'inscription prioritaire pour l'année scolaire 2017-2018 débutera **le lundi 6 mars et se terminera le vendredi 24 mars 2017.**

Le formulaire unique d'inscription (FUI) est remis aux parents pour le 3 février 2017 au plus tard par les directions d'écoles primaires organisées ou subventionnées par la Communauté française.

Les parents dont l'enfant est actuellement scolarisé en dehors de la communauté française (par exemple, dans l'enseignement néerlandophone ou dans un autre pays) pourront obtenir le FUI sur simple demande

- soit auprès de la direction générale de l'enseignement obligatoire (inscriptions) rue Lavallée, 1 à 1080 Bruxelles,
- soit auprès de l'établissement secondaire dans lequel ils souhaitent inscrire leur enfant (dans ce dernier cas, uniquement à partir de la période d'inscription).

**Dans la mesure où vous souhaitez faire valoir la priorité à l'inscription, il est impératif que vous déposiez ce formulaire au collège en vous présentant au secrétariat :**

- **tous les jours de la semaine entre le 6 mars et le 24 mars de 8h à 16h ;**
- **les mardi 7 mars, jeudi 9 mars, mardi 14 mars, jeudi 16 mars, mardi 21 mars et jeudi 23 mars jusqu'à 18h.**

Nous attirons votre attention sur le fait que, pour le collège :

- le numéro FASE qu'il faut y indiquer *pour l'établissement* est le **1372**,
- le numéro FASE de *l'implantation* est le **2760**.

A noter que :

- *jusqu'au 24 mars, l'ordre chronologique des inscriptions n'a pas d'importance* ; ce n'est plus le cas au-delà de cette date après laquelle il est toujours possible d'inscrire en fonction des places disponibles.
- le nombre de places prévues pour l'immersion linguistique en 1<sup>re</sup> année est limité, ce qui entraînera peut-être un classement suivant les modalités prévues au décret.

De plus, nous vous invitons chaleureusement à participer à l'une des séances d'informations complémentaires qui auront lieu le week-end suivant les vacances de Pâques.

A ce moment, nous vous communiquerons toutes les informations nécessaires concernant l'organisation de la 1<sup>re</sup> année et le choix des activités complémentaires. Vous recevrez en outre une farde contenant les informations qui doivent vous permettre de compléter progressivement le dossier administratif de votre enfant. Vous comprendrez que votre présence est importante mais aussi nécessaire car elle marque une étape supplémentaire dans votre volonté d'inscrire votre enfant au collège.

En vous remerciant pour votre confiance, nous prions de croire, Chers Parents, en l'assurance de notre entier dévouement.

B. Pletinckx  
Principal

Le 09 janvier 2017